

Ecole maternelle

9 rue du Château-Jouan

37320 Truyes

Tel/Fax: 02 47 43 46 86

ecm-truyes@ac-orleans-tours.fr

Présents :

Enseignants : Mme Hellio, Mme Chatet, Mme Raynal, Mme Carraz

Municipalité : M Birocheau, M Picard, Mme Desmé

ALSH : Mme Tijane

Restauration scolaire : M Ondet

Représentants des parents d'élèves : Mme Pion, Mme Zermann, Mme Simon, Mme Legrand,

DDEN : M Meunier

ATSEM : Mme Grélaud, Mme Bazin, Mme Eiras

Excusés : Mme l'Inspectrice de l'Education nationale, M Dupont, Mme Ouvrard, Mme Besnier

• Présentation des membres du conseil et rôle du DDEN

Le DDEN a pour principale mission de veiller aux bonnes conditions de vie de l'enfant à l'école et autour de l'école (surveillance des bâtiments scolaires et de l'environnement immédiat de l'école). Il peut être un médiateur neutre entre les différents partenaires de l'école.

Il est nommé par le directeur académique pour une durée de 4 ans renouvelable. Il visite les différentes écoles dont il a la charge (cette année, cette visite est prévue à partir de la fin du mois de novembre en maternelle). Il note la sécurité, l'hygiène... et il rédige un rapport envoyé aux différents acteurs de l'école. Des enquêtes peuvent amener à la réalisation de travaux.

Dates des prochains conseils d'école

Conseil d'école du 2^{ème} trimestre : mardi 14 mars

Conseil d'école du 3^{ème} trimestre : mardi 20 juin

• Effectifs

Effectifs : 91 élèves

24 PS / 32 MS/ 35 GS répartis en 4 classes

PS : 24

MS : 22

MS- GS : 22 (10 MS et 12 GS)

GS : 23

Nous avons cette année de bonnes conditions de travail, avec des effectifs confortables. Les prévisions pour l'an prochain laissent craindre une fermeture de classe, avec des effectifs bien plus importants à la rentrée 2023 dans chaque classe (20 enfants nés à Truyes en 2020).

• Résultats des élections 2022 - 2023

Les élections ont eu lieu le vendredi 7 octobre, uniquement par correspondance.

Vote pour les élections 2023-2024 uniquement par correspondance : à l'unanimité

Votants : 11 pour : 11 contre : 0 abstention : 0

Cette année, les résultats sont les suivants :

169 inscrits, 101 votants. Taux de participation 59.7%, à peu près comme l'an dernier.

4 nuls, 53 voix pour APE et 44 pour Graines d'Avenir.

Le logiciel de l'Éducation Nationale calcule les sièges, 2 pour APE et 2 pour Graines d'Avenir.

Les représentants de parents titulaires sont, pour l'APE, Mme Simon et Mme Legrand ; pour Graines d'Avenir Mme Zermann et Mme Chartier.

Les représentants de parents suppléants sont pour l'APE Mme Voisin et M Gesvret et pour Graines d'Avenir M Savarit et Mme Pion

Lors des Conseils d'école, les titulaires sont invités et à défaut, les suppléants, dans l'ordre de la liste.

- **Approbation du procès-verbal du 3ème conseil d'école 2021/22**

Après relecture le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

- **Règlement intérieur du conseil d'école. Vote du règlement intérieur de l'école**

Pas de modification du règlement intérieur.

Le règlement intérieur du conseil est adopté à l'unanimité.

- **Projets**

- Le thème de l'année porte sur les contes.

- La première sortie a eu lieu aujourd'hui, à Tours pour une randonnée patrimoniale. Nous avons passé un bon moment, les élèves ont brièvement visité le CCCOD avant de chercher dans la ville les animaux sous toutes leurs formes (sculpture, peinture, dessin, street art, devantures de magasins...) Le pique-nique était un bon moment partagé !

- Le cross aura lieu vendredi 21 octobre. Les enfants courent 1.30 min, 3 min ou 5 min en fonction de leurs capacités. Il sera clôturé par un goûter offert par la coopérative scolaire.

- L'école est de nouveau inscrite au dispositif « Ecole et cinéma ». 2 projections sont prévues au 2^{ème} et 3^{ème} trimestre pour les PS et les MS, 3 pour les MS/GS et GS.

- Le partenariat avec la bibliothèque a repris. Chaque classe va une fois par mois à la bibliothèque. Il y a lecture d'histoires et emprunt de livres. Ensuite, en classe, on pourra emprunter un livre à la maison. Il y aura donc plusieurs rotations de livres en classe avant de retourner à la bibliothèque.

- Les photos scolaires auront lieu fin novembre, elles arriveront donc avant les vacances de Noël.

- nous allons reprendre le partenariat avec la maison Perce Neige (hameau arc en ciel) avec des personnes majeures handicapées.

- les classes iront au jardin partagé, dès cet hiver ou au printemps selon les classes.

- les classes de MS, MS/GS et GS vont peut-être partir en classe de découverte sur le thème du cirque, pendant 2 jours et une nuit.

- Les PS feront une sortie à la ferme sur une journée.

- **Sécurité**

Incendie : l'exercice a eu lieu le 23/09/2022. Les élèves étaient prévenus et préparés.

Il s'est déroulé rapidement, en une minute, et l'évacuation s'est faite de manière efficace.

Un PPMS alerte intrusion doit se faire avant le mois de décembre et un PPMS risques majeurs doit se faire avant février.

- **Présentation du bilan de l'USEP « P'tits Drôles »**

L'assemblée générale de l'association aura lieu à l'école en novembre.

La modification du bureau de l'USEP va être nécessaire, car les enseignants ont changé d'école.

Mme Chatet présente le bilan comptable de l'association :

Dépenses : 5 334,75 euros pour les classes en 2021 – 2022 (petit matériel, équipement sportif, sorties, goûter du cross, spectacle, intervenante danse, entrées au cinéma, visite de l'aquarium,...)

Entrées : 6 577,57 (dons des familles : 1 571 euros, photographe : 530 euros de bénéfice, APE : 1720 euros, subvention de la mairie : 2 610 euros, recettes écoles : 1697,57 euros)

USEP LES P'TITS DRÔLES BILAN COMPTABLE 2021 2022

Comptes de charges					Comptes de produits				
Achats de produits pour cessions	Charges des activités éducatives	affiliations et cotisations	fonctionnement	équipement et matériel sportif	autres	Cessions de produits	dons et subventions	produits des activités éducatives	autre
-787,80 €	-3 541,82 €	-664,19 €	0,00 €	-341,24 €	0,00 €	1 697,57 €	4 850,00 €	0,00 €	30,00 €
-5 334,75 €					6 577,57 €				
					1 242,82 €				

Actif

caisse 2021 2022	112 €
livret A crédit agricole	2 159,57 €
compte Crédit Agricole le 31 août 2022	5 823,45 €

Solde de tous comptes 8 095,02 €

Passif

trésorerie début d'exercice	6 841,46 €
bilan de fin d'exercice	1 242,82 €
interets livrets a	10,74 €

total trésorerie 8 095,02 €

- **Investissements et travaux**

Les travaux qui ont été effectués : La mairie a acheté un nouvel ordinateur pour le TNI qui ne fonctionnait plus bien. Son installation devrait avoir lieu avant les vacances de la Toussaint. La télécommande du TNI a également été réparée.

La clef du portail entre la cour et le centre de loisirs nous a été donnée aujourd'hui, le portail ne fermait plus depuis septembre 2021.

Les travaux qui restent en attente :

Dans la classe de MS/ GS il y a un problème de fermeture d'une fenêtre et un store cassé qui ne ferme plus.

Un des WC côté bleu ne fonctionne plus depuis janvier, un autre côté jaune ne fonctionne plus depuis septembre. Il y a une fuite dans les lavabos des classes 2 et 4.

Il y a un problème d'infiltration d'eau et de fuite dans la classe 4 : le plafond goutte depuis début septembre dans la classe lorsque la pluie est forte ou continue. Un couvreur est venu rapidement mais le problème subsiste.

Le toboggan est inutilisable depuis le mois de juin (manque de vis et une vis non protégée), le jeu du marchand également (dévisé). Une poutre dans le circuit de jeux du bac à sable est tombée mi-septembre. La mairie réfléchit au changement des jeux dans la cour qui commencent à être vétustes.

Le bac à sable n'est pas nettoyé, et le sable n'est pas changé. La mairie rappelle qu'elle a fait un important investissement dans les bâches qui le recouvrent. Les enseignants s'engagent à ouvrir et fermer les bâches quotidiennement lorsque le sable sera propre. La mairie doit demander des devis pour le nettoyage ou le changement. Si cela est trop coûteux, elle envisage sa fermeture.

La poignée de la porte du local technique (avec le tableau électrique) ne tient plus, il y a un risque de se retrouver enfermé à l'intérieur. Les enfants n'ont pas accès à cet endroit.

Les films occultants des classes 3 et 4 ont été changés l'année dernière mais ils ne sont pas opaques. C'est un réel problème dans la classe 4 qui a un TNI difficilement utilisable le matin lorsqu'il y a du soleil. Dans la classe 3, c'est moins problématique, mais c'est dommage qu'ils n'aient pas été changés à l'identique.

Il avait été demandé l'année dernière un bureau pour une ATSEM, il en faudrait plutôt 3 (une seule atsem a un bureau, les trois autres ont des tables).

La demande d'ENT a été refusée cette année, elle était hors délai pour le budget 2023. La demande est reconduite pour l'an prochain d'un Espace Numérique de Travail pour avoir un outil de communication rapide, simple et efficace, notamment par l'envoi instantané de photos couleurs et d'informations. Actuellement, certains mails n'arrivent pas aux parents d'élèves à

cause d'envois groupés. Le logiciel Prim'OT est le seul autorisé par l'Éducation Nationale, mais il doit être payé par la mairie. Les enseignants proposent que la somme nécessaire (environ 250 € par an) soit défalquée de la subvention allouée par la mairie. La mairie ne souhaite pas y être contrainte sans consultation.

- **Questions des parents**

Les questions concernent essentiellement la réparation des jeux de cour, mais elle a été abordée précédemment.

Une question concerne l'ALSH : certains parents se plaignent que leurs enfants ont faim en rentrant chez eux, après le goûter de l'ALSH. Mme Tijane rappelle que son budget par goûter n'est que de 60 centimes, et qu'il faut avoir 3 éléments tous les jours : un laitage, un fruit et un biscuit/du pain. Par exemple, un yaourt coûte entre 20 et 30 cts.

La séance est levée à 19h30.

La directrice
Mme Hellio

La municipalité

La secrétaire de séance